

Artisans

ÉDITION **Haute-Garonne**



Les Artisanales du Comminges 2010
Saint-Gaudens du 24 juin au 15 juillet
Aspet du 28 juillet au 22 août
Luchon du 8 au 30 septembre



Bimestriel n°77 - juillet-août 2010 - 1 €

PIERRE PÉREZ :
10 ANS DE PRÉSIDENTICE
À LA CMA31 P. 4



L'APPRENTISSAGE :
UNE RENCONTRE
P. 40

TRANSMISSION
P.36



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat
Haute-Garonne

NOUVEAU RENAULT MASTER. 350 VERSIONS TAILLÉES À VOS MESURES.



VENDU EN 1901



VENDU AVEC 110 ANS D'EXPÉRIENCE

- JUSQU'À 350 VERSIONS⁽¹⁾ - DISPONIBLE EN TRACTION ET PROPULSION
- CONSOMMATION RÉDUITE : PLUS DE 1 400 KM⁽²⁾ D'AUTONOMIE
- NOUVEAU POSTE DE CONDUITE ERGONOMIQUE

www.renault.fr

UTILITAIRES RENAULT. INCREVABLES DEPUIS 1901.

RENAULT N° 1 des ventes aux entreprises⁽³⁾.

(1) Certaines versions peuvent être commercialisées ultérieurement.

(2) Selon versions et motorisations.

(3) 29,7% de parts de marché VP + VU sur le marché des flottes en 2009.
Source : AAA.

Renault préconise 

**CHANGEONS DE VIE
CHANGEONS L'AUTOMOBILE**



P ANORAMA



Pierre Pérez: « J'ai eu la chance d'hériter d'un établissement bien tenu et d'avoir des équipes avec qui je n'ai eu aucun problème. » P 4

■ ÉVÈNEMENT

4 **INTERVIEW** Pierre Pérez nous livre ses réactions après 10 ans à la présidence de la CMA de Haute-Garonne

■ ACTUALITÉS

- 6 **NOUVEAUTÉ** au 1^{er} janvier 2011: l'EIRL
- 7 **DÉMARCHAGE** message d'alerte à l'attention des entreprises
- 8 **LA 6^e ÉDITION** des Artisanales du Comminges
- 9 **LE SALON DES ARTS ET DU FEU** de Martres Tolosane édition 2010

S STRATÉGIES

■ ENTREPRISE HAUTE-GARONNE

- 10 **PININ GIUSEPPE MONGELLI** un pizzaiolo en or
- 12 **PROJET** développement d'entreprise et développement local
- 13 **INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE** la CMA 31 vous soutient dans vos démarches
- 14 **ARTISANAT DE VITRINE À TOULOUSE** un guide de l'éco-commerce pour un développement durable
- **ENVIRONNEMENT HAUTE-GARONNE**
- 15 **LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES** les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

■ ARTISANAT D'ART HAUTE-GARONNE

- 16 **ARTISANAT D'ART À REVEL** à la rencontre de la fibre créative avec le Salon Revelation 2010

■ ÉCLAIRAGE

- 17 **UNE VITRINE SUR INTERNET** investir le Web à moindre coût
- 19 **MARKETING** comment maintenir un site vivant
- 21 **VENTE EN LIGNE** les internautes achètent aussi « artisan »

■ 1 JOUR AVEC...

- 24 **PEINTRE EN BÂTIMENT** la touche finale au chantier

■ CAS D'ENTREPRISE

- 26 **DE LA ROSALIE AU CARGO-CYCLE** ça roule pour Lovélo

D DOSSIER

L'INTERNATIONAL : UN MARCHÉ OUVERT AUX TPE ARTISANALES

Le marché de l'export laisse de la place aux petites entreprises, surtout celles qui proposent un travail de qualité. Mais réussir sur cette voie vous demandera patience et rigueur.

P. 29



P RATIQUE

■ TERRITOIRE HAUTE-GARONNE

- 33 **FORMATION DÉCENTRALISÉE** une première sur le sud toulousain
- 34 **UNE POLITIQUE VOLONTARISTE** pour accompagner le développement des entreprises en synergie avec celui de la ville
- 35 **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE** Haute-Garonne Initiative

■ TRANSMISSION HAUTE-GARONNE

- 36 **RÉUSSIR LA TRANSMISSION DE SON ENTREPRISE** la CMA de Haute-Garonne auprès de vous

■ FORMATION CONTINUE HAUTE-GARONNE

- 37 **LES NOUVEAUTÉS** de la rentrée 2010

■ FORMATION HAUTE-GARONNE

- 38 **FORMATIONS SUPÉRIEURES** intégrer de nouvelles compétences

■ APPRENTISSAGE HAUTE-GARONNE

- 40 **L'APPRENTISSAGE** une rencontre
- 41 **LE « VADE-MECUM » DE L'ENTREPRISE** qui embauche un apprenti

■ ESM TOULOUSE-MURET

- 42 **LE PRINTEMPS** de l'apprentissage
- 43 **PRIX ET RÉCOMPENSES** à l'École supérieure des métiers
- 44 **RAPPROCHEMENT ESM-UNIVERSITÉ** les prothésistes dentaires montrent l'exemple

R REGARDS

■ INITIATIVES

- 45 **CONFÉRENCE-DÉBAT** de l'information à la consultation d'experts
- 46 **MENTION COMPLÉMENTAIRE PLAQUISTE** création d'une formation au CFA du Comminges

É DITO



Pierre Pérez
Président de la CMA
de Haute-Garonne

« Élection des membres de la CMA : ne manquez surtout pas cette date ! »

Le 13 octobre prochain, aura lieu l'élection des membres des chambres départementales et régionales de métiers et de l'artisanat ;

Il est indispensable que les artisans participent à cette élection. N'oubliez pas en effet, que votre chambre de métiers, au côté des organisations professionnelles est là pour vous représenter.

Un fort taux de participation confortera la légitimité des nouveaux élus, que vous aurez choisis. À l'inverse, ce sera un rendez-vous manqué, qui contribuera à affaiblir une des structures représentatives de l'artisanat. Or aujourd'hui, vous avez besoin de toutes vos forces pour affronter l'avenir.

Alors peu importe pour qui vous voterez, mais VOTEZ.



Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 16 et 33 à 48 pour les abonnés de la Haute-Garonne.

Le Monde des artisans n°77 - Juillet-août 2010 - Édition de la Haute-Garonne - Président du comité de rédaction des pages locales: Yves Yvinec - Avec le concours rédactionnel de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne - Éditeur délégué: Stéphane Schmitt - Rédaction: ATC-EDIMETIERS, rédactrice en chef: Charlotte de Saintignon, Tél. 01 40 05 23 19, port. 06 82 90 82 24, e-mail: c.saintignon@groupe-atc.com - Ont collaboré à ce numéro: Danielle Bodiou, Florent Lacas, Patrick Lenormand, Hélène Sauvage - Secrétariat de rédaction: M. Anthony, J. Clessienne, J. Neisse - Publicité: ATC-EDIMETIERS, 84 bd de Sébastopol, 75003 Paris - Chef de publicité: Philippe Saint Etienne, Tél. 01 42 74 28 96, e-mail: p.saint-etienne@groupe-atc.com - Édition nationale: Directeur commercial Mathieu Tournier, Tél. 01 42 74 28 73, fax 01 42 74 28 35, e-mail: m.tournier@groupe-atc.com - Éditions départementales sud-ouest: Thierry (Tél. 06 22 69 30 22) et Cédric Jonquières (Tél. 06 10 34 81 33), fax 05 61 59 40 07, e-mail: thiery.jonquieres@wanadoo.fr - Éditions départementales nord et est: François Bederstorfer, Tél. 03 87 69 18 12, fax 03 87 69 18 14, e-mail: f.bederstorfer@groupe-atc.com - Photographies: Laurent Theeten, responsable image - Conception éditoriale et graphique: TEMApresse, Tél. 03 87 69 18 01 - Fabrication: Pixel image, J. Marlin, J.-M. Tappert, Tél. 03 87 69 18 18 - Éditeur: ATC, 23 rue Dupont des Loges, 57000 METZ, Tél. 03 87 69 18 18, fax 03 87 69 18 14 - Directeur de la publication: François Grandidier - N° commission paritaire: 0311 T 86957 - Dépôt légal: juin 2010 - Impression: Groupe Socosprint imprimeurs / 88000 Epinal - Certifiée PEFC CTP/1-013. Crédits photos du magazine: CMA 31 - T.Lorenzo-Garcia - c. Jarlan. Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Événement

Haute-Garonne

INTERVIEW

Pierre Pérez nous livre ses à la présidence de la CMA de

LMA : Quel bilan faites-vous de ces 10 dernières années ?

Pierre Pérez : Parmi l'ensemble des fonctions que j'ai occupées, la présidence de la Chambre de métiers a été la plus passionnante, car elle m'a permis de pouvoir répondre aux besoins des artisans. J'ai d'ailleurs reçu sans exception tous ceux qui ont souhaité me voir. Je suis très fier d'avoir tenu parole. Je m'étais engagé en 1999, à ne pas faire plus de deux mandatures et à transmettre la CMA « en bon ordre de marche » en ayant le sentiment de l'avoir fait progresser. Je laisse donc un formidable « outil » dont la santé financière est excellente. C'est important car comme vous le savez, elle ne m'appartient pas. Elle n'appartient à personne. C'est une course relais.

J'ai eu la chance d'hériter d'un établissement bien tenu et d'avoir des équipes avec qui je n'ai eu aucun problème. Je ne suis qu'un chef d'orchestre. L'important pour diriger une entreprise ou une CMA, c'est d'avoir de bons solistes et de savoir les coordonner. Pour cela, j'ai essayé de recruter des collaborateurs meilleurs que moi.

Autre fierté : il y a dix ans, les politiques ne parlaient pas beaucoup de nous. Or aujourd'hui ils n'oublient pas d'associer la CMA chaque fois qu'ils parlent d'activité économique. C'est très important, car c'est le fruit d'un gros travail de communication, travail qui a permis la reconnaissance de l'artisanat.

Un autre point fort est la mise en place d'un plan pour restructu-



rer notre centre de formation, et le transformer en École supérieure des métiers pour en faire un véritable pôle d'excellence.

Mais il n'y a pas de points forts sans points faibles : j'aurais dû visiter davantage d'entreprises artisanales. Malheureusement et surtout... heureusement, je suis aussi resté chef d'entreprises avec quelques contrain-

tes... qui ne m'ont pas permis d'avoir toujours le temps nécessaire.

LMA : Quel regard portez-vous sur l'artisanat d'aujourd'hui ?

Pierre Pérez : Tant que l'artisanat aura la maîtrise de son savoir-faire, qu'il saura s'adapter à la demande du consommateur, il vivra.

réactions après 10 ans la Haute-Garonne

Les pouvoirs politiques ne soutiennent pas suffisamment notre secteur car ils pensent qu'il se renforce tout seul.

Dans la vie d'une entreprise, il y a des hauts et des bas et nous entamons une période difficile.

Dans les années 70, on disait que l'artisanat allait disparaître car il ne correspondait plus à ce que devait être l'économie. Mais c'était oublier le côté humain, l'ascenseur social et le service sur mesure que seuls les artisans peuvent apporter.

L'artisanat est à nouveau chahuté, et c'est une énorme erreur politique d'avoir créé le statut de l'auto-entrepreneur. Il se justifie dans d'autres secteurs, pas dans l'artisanat, car il va déstabiliser beaucoup de professions.

Malheureusement nos représentants nationaux ont manqué de courage pour s'opposer aux projets du gouvernement.

C'est également déplorable qu'il n'y ait plus de ministère de l'Artisanat. Cela montre le peu d'intérêt qui est porté à notre secteur. Les pouvoirs politiques ne soutiennent pas suffisamment les artisans car ils pensent que ceux-ci se renforcent tous seuls.

Néanmoins si nos structures représentatives montrent quelques fois des signes de faiblesse, il nous reste notre savoir-faire. L'artisanat a encore de beaux jours à vivre. L'entreprise artisanale à taille humaine est la seule, en effet, qui

ait la possibilité de s'adapter très rapidement.

Concernant la réforme des CMA, je suis inquiet. La façon dont on a abordé la question est une erreur. Il fallait faire un travail approfondi, ne pas traiter toutes les chambres de métiers de la région de la même façon, mais réaliser un véritable audit par un cabinet extérieur. Cela aurait permis de rechercher les compétences et fédérer les CMA autour de celle qui avait le plus d'excellence.

LMA : Comment voyez-vous les 10 années à venir ?

Pierre Pérez : On vit une période de mutation sociétale. Dans 10 ans ce ne sera plus la même typologie d'entreprise qu'aujourd'hui.

L'entreprise de demain sera plus structurée.

Piloter une entreprise nécessite d'avoir plusieurs bagages, des compétences professionnelles, bien sûr, mais aussi des connaissances en gestion, en management et en marketing.

Cela signifie que demain, on pourra rentrer par l'une de ces portes et acquérir après les autres facettes du chef d'entreprise.

Il y aura aussi de la place pour les jeunes mais ils devront être parmi les meilleurs, car il y aura toujours de la place pour l'excellence.

Pierre PEREZ en 6 dates :

- 1941 : naissance à Agen (Lot-et-Garonne), fils de réfugiés espagnols.
- 1964 : création de son entreprise de carrosserie à Toulouse.
- 1986 : membre élu à la Chambre de métiers de la Haute-garonne.
- 1999 : élu Président de la Chambre de métiers de la Haute-garonne.
- 2002 : Promu Chevalier de la légion d'honneur.
- 2004 : Promu Chevalier dans l'Ordre des Palmes académiques.

La frénésie d'entreprendre

- 1964 : création de la première entreprise de carrosserie à Toulouse.
- 1981 : création de sa deuxième entreprise de carrosserie.
- 1993 : création du réseau A+ Glass réseau de 290 franchisés.

Mais aussi création d'une entreprise de distribution de boissons, d'un club de tennis, d'une société de gestion d'entreprises, et d'une petite société d'informatique.

Un homme aux multiples casquettes...

- Président de la CMA.
- Président de la CNAMS.
- Président de l'ARFAM.
- Conseiller économique et social régional et national.
- 1^{er} Vice-président de la Chambre régionale des métiers.

Et multiples facettes

- Rassembleur d'hommes : il a mené plusieurs actions humanitaires.
- Passionné, à la fibre humaniste : son credo « Aimer, croire et vouloir, le tout intensément ».
- Épicurien : adore les bonnes tables, les cigares, la tauromachie.
- Aventurier : grand voyageur, il a visité 36 pays à ce jour.
- Et artiste : après avoir rédigé « Éclats de Pierre » en 2006, il se lance aujourd'hui dans l'artisanat d'art en créant des œuvres en Bronze et autres...

A

Actualités Haute-Garonne

■ Contacts

■ Les services de la CMA

18 bis bld Lascrosses
BP 91030
31010 Toulouse Cedex 6
www.cm-toulouse.fr

■ Standard

Tél. : 05 61 10 47 47
Fax : 05 61 10 47 48
contact@cm-toulouse.fr

■ Centre de Formalités des Entreprises (CFE)

cfe@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 71

■ Direction des affaires économiques

- Pôle Accueil Entreprise (PAE)
creation@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 94
- Pôle Entreprise
nwatek@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 14
- Pôle aménagement du territoire
vbranover@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 15
- Pôle QHSE
mcgargay@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 45

■ Direction Emploi Formation

- Pôle emploi
Centre d'aide à la décision
gprissaint@cm-toulouse.fr
05 61 10 71 26
- Pôle apprentissage
rjulien@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 69
- Pôle formation
cjung@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 52

■ Espace formation continue

3 rue de Toul
31000 Toulouse
formation@cm-toulouse.fr
05 61 10 47 40

■ Bureau permanent

4 rue de l'Indépendance
31800 Saint-Gaudens
stgaudens@cm-toulouse.fr
05 61 89 17 57
Fax : 05 61 89 37 04

■ École Supérieure des Métiers

Chemin de la Pyramide
BP 25
31601 Muret Cedex 1
esm@cm-toulouse.fr
Tél. : 05 62 11 60 60
Fax : 05 61 51 69 59

NOUVEAUTÉ

AU 1^{er} JANVIER 2011 : L'EIRL

Comment protéger les biens personnels d'un artisan ? Voilà la question à laquelle répond la nouvelle loi, en créant l'Entreprise Individuelle à Responsabilité Limitée : EIRL. L'entrée en vigueur de ce dispositif se fera au 1^{er} janvier 2011, néanmoins en voici le principe de fonctionnement (sous réserve de parution des décrets).

Lors de la création d'une EIRL, l'entrepreneur dresse la liste des biens nécessaires à son entreprise (matériel, véhicule, etc.) ou utilisés dans le cadre de cette activité professionnelle. C'est ce patrimoine professionnel, appelé « affecté » qui sert de garantie aux créanciers (banques, fournisseurs, etc.). L'évaluation est réalisée par l'entrepreneur lui-même sauf :

- si un des biens affectés est d'une valeur supérieure à 30 000 €, l'entrepreneur devra joindre à sa déclaration un rapport d'un commissaire aux comptes ou d'un expert-comptable. À défaut, sa responsabilité sera élargie à son

patrimoine personnel,

- si un des biens est un bien immobilier, la déclaration d'affectation devra obligatoirement être faite par un notaire.

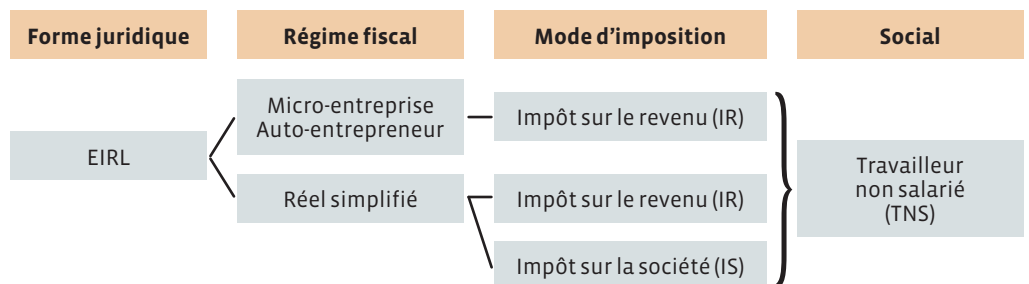
Cette déclaration d'affectation, pour la création ou la transformation en EIRL, devra être publiée au Répertoire des Métiers (RM) de la Chambre de métiers et de l'artisanat pour les activités artisanales.

De la même manière, toutes modifications ou liquidation du patrimoine affecté, ainsi que la publication des comptes annuels de l'EIRL se feront au même lieu.

D'un point de vue fiscal et social, l'EIRL reprend les caractéristiques déjà possibles soit en EI, soit en EURL.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

le ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi a mis en ligne le site : www.economie.gouv.fr/actus/10/100127eirl.html



Une nouvelle chargée d'étude pour le pôle économique de la CMA 31

Bienvenue à Karima Belkalem qui vient d'intégrer, depuis le mois de mai, le pôle développement économique. Elle remplace dans cette fonction David Caruhel parti pour d'autres horizons professionnels après huit années de collaboration.

Karima Belkalem est diplômée de l'École nationale de la statistique et de l'administration



économique, et détient un DEA d'Éco-mathématiques. Avec une expérience de 18 ans comme statisticienne, elle aura en charge toutes les études statistiques relatives au secteur de l'artisanat.

CONTACT CMA :

Karima Belkalem
au 05 61 10 47 82 ou
kbelkalem@cm-toulouse.fr

La carte d'ambulant

Depuis le 10 mars 2010, les préfectures ne délivrent plus de carte d'ambulant, cette mission a été confiée aux chambres consulaires. Vous souhaitez exercer une activité artisanale? Désormais, vous devez adresser votre demande de carte d'ambulant au centre de formalités des entreprises de votre CMA.

Ces nouvelles cartes ont une validité de 4 ans renouvelable. Le délai d'obtention est d'un mois après réception du dossier complet par le centre de formalités des entreprises, qui peut vous délivrer un certificat provisoire d'une durée d'un mois maximum pour vous permettre d'exercer en attendant. Le coût de la carte

s'élève à 15 €. L'arrêté du 21 janvier 2010 prévoit également que les chefs d'entreprise qui ont un livret de circulation et qui souhaitent exercer une activité ambulante doivent détenir également une carte d'ambulant.

Précisions importantes sur l'exercice de l'activité

Tout chef d'entreprise doit pouvoir justifier de la possession de la carte d'ambulant en cours de validité et d'un document justifiant de son identité à toute réquisition. Les salariés et éventuellement le conjoint collaborateur doivent également être en mesure de produire une copie de la carte d'ambulant du chef d'entreprise ainsi qu'un document établissant un lien avec le titulaire de la carte à toute réquisition.



Qualification professionnelle

Vous êtes artisan et souhaitez exercer en plus l'une des activités suivantes :

- entretien et réparations des véhicules et des machines,
- construction, entretien et réparations des bâtiments,
- mise en place, entretien et réparations des réseaux et des équipements utilisant des fluides (plombier, chauffagiste, électricien, climaticien et installateur de réseaux d'eau, de gaz et d'électricité),
- ramonage,
- soins esthétiques à la personne autres que médicaux et paramédicaux : esthéticien,
- réalisation de prothèses dentaires : prothésiste dentaire,
- préparation ou fabrication de produits frais de boulange-

rie, pâtisserie, boucherie, charcuterie et poissonnerie, préparation ou fabrication de glaces alimentaires artisanales,

- activité de maréchal-ferrant.

Vous devrez obligatoirement attester lors de votre adjonction d'activité que vous possédez :

- un diplôme (minimum CAP),
- ou une expérience professionnelle (de trois ans minimum),
- ou que vous allez recruter un salarié qualifié professionnellement qui assurera le contrôle effectif et permanent de ces activités.

CONTACTEZ...
le CFE pour déclarer votre nouvelle activité
au 05 61 10 47 71

DÉMARCHAGE

MESSAGE D'ALERTE À L'ATTENTION DES ENTREPRISES



Conseils pour ne pas se laisser piéger ou pour réagir :

- Vérifiez toujours la notoriété des sociétés qui vous sollicitent.
- Lisez attentivement tous les documents.
- Ne répondez pas si certaines lignes sont illisibles (les fax par exemple).
- Méfiez-vous des adresses d'entreprises situées à l'étranger et des boîtes postales.
- Si vous envoyez par erreur ou faute d'attention un formulaire, ne vous laissez pas intimider et réagissez de suite en saisissant d'une plainte la Direction régionale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

Certains démarcheurs se prétendent mandatés par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne. La CMA 31 précise qu'elle n'est associée à aucune opération de ce type.

CONTACT :
DRCCRF de Midi-Pyrénées
au 05 67 69 11 00
Ud31@dgccrf.finances.gouv.fr

Avez-vous pensé à signaler votre changement d'adresse ?

Des coordonnées à jour vous permettront de rester en contact avec votre Chambre de métiers et de l'artisanat pour recevoir : le courrier d'information pour la campagne d'apprentissage, le catalogue annuel de formation, le magazine *Le monde des artisans...* et d'autres informations susceptibles de vous intéresser.

N'hésitez pas à contacter le centre de formalités des entreprises qui vous aidera dans vos démarches ou envoyez un justificatif de votre nouvelle adresse (quittance de loyer ou taxe foncière). Votre demande sera traitée sans délai.

CONTACT CFE/RM :
05 61 10 47 71
ou cfe@cm-toulouse.fr
Chambre de métiers et de l'artisanat
CFE / RM
18 bis bd Lascrosses
BP 91030
31010 Toulouse cedex 6

A

ctualités

Haute-Garonne

Stress, mal-être et souffrance

■ **Outiller et accompagner les employeurs des TPE/PME contre les risques psycho-sociaux**
Pour évaluer et prévenir ces risques, le service de santé de l'ASTIA (Association de Santé au Travail Intentreprises et de l'Artisanat), en partenariat avec l'ASTI, organise un petit-déjeuner le vendredi 24 septembre 2010 de 8 h 30 à 10 h 30 à la CMA à Toulouse.

L'objectif de cette rencontre :

- comprendre le risque psycho-social : définition, réglementation, facteurs individuels et collectifs,
- comment l'aborder dans votre entreprise,
- identification des signaux d'alerte,
- réalisation d'un état des lieux,
- mise en œuvre d'actions de prévention.

En octobre et novembre des ateliers/entreprises seront organisés sur le thème : « accompagner les employeurs TPE/PME* dans leur démarche d'évaluation et les aider à utiliser les outils présentés ».

CONTACT :

ASTI (Association de santé au travail interservices) Catherine BRUN au 05 34 63 84 31 ou catherine.brun@ast-i.org

*moins de 50 salariés.

LA 6^e ÉDITION DES ARTISANALES DU COMMINGES

Cette manifestation est l'occasion pour un public toujours plus nombreux de découvrir les magnifiques réalisations des artisans locaux.

L'exposition débute le 24 juin dans la Halle aux grains à Saint-Gaudens.

Puis se déplacera à la fin juillet à Aspet et au début septembre à Luchon.

Cette manifestation permet d'identifier et de valoriser un savoir-faire remarquable.

POUR PARTICIPER ET SE RENSEIGNER...

contactez Didier Ricou, CMA 31 bureau de Saint-Gaudens, au 0561899988 ou dricou@cm-toulouse.fr

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne présente

LES ARTISANALES DU COMMINGES

2010

entrée gratuite

Exposition vente artisanat d'art

un savoir faire remarquable

Saint-Gaudens
 Halle aux grains
 ● du 24 juin au 15 juillet

Aspet
 Maison des Trois Vallées
 ● du 28 juillet au 22 août

Luchon
 Maison du Curiste
 ● du 8 au 30 septembre

Logos: CMA, ASTI, Santevie, MAF, Office de Tourisme, Luchon, Région Midi-Pyrénées.

Le Salon des Arts et du Feu de Martres Tolosane édition 2010

Le Salon des Arts et du Feu aura lieu cette année du 29 octobre au 1^{er} novembre. La CMA de la Haute-Garonne sera à nouveau partenaire pour cette édition qui verra la qualité et la diversité de l'artisanat d'art s'exprimer autour des métiers de la terre et du feu. Elle sera présente avec pour objectif de valoriser la route régionale de l'artisanat et des métiers d'art dont Martres Tolosane est un maillon essentiel avec l'activité des artisans faïenciers.



INFORMATION ET INSCRIPTION:

Office de tourisme de Martres Tolosane, tél. : 05 61 98 66 31



Le stand de la CMA.



XVII^e MARCHÉ D'ARTISANS DU CHOCOLAT

EXCELLENCE, PLAISIR, CRÉATION, GOÛT...

...sont les maîtres mots qui rassemblent tous ces artisans chocolatiers !

Précurseur dans le domaine de la promotion du chocolat, le Syndicat des chocolatiers de Midi-Pyrénées a su porter cet événement, créé en 1983 avec le Club des amateurs du Chocolat, au rang d'institution sur Toulouse. Il demeure aujourd'hui le seul marché de plein-vent consacré au chocolat en France et le plus ancien ! L'édition 2009 a accueilli plus de 10 000 visiteurs.

Fidèle à son éthique, ce 17^e Marché d'artisans du chocolat est organisé par les artisans eux-mêmes, une quinzaine de passionnés, qui fédèrent à la fois les commerçants du quartier St Georges, la Chambre de commerce, la Chambre de métiers, l'ensemble des opérateurs et fournisseurs de la filière chocolat, sans oublier un partenaire historique, la mairie de Toulouse.

En suivant l'histoire et les origines du cacao en provenance des 4 coins du monde (Madagascar, Venezuela, Indonésie, Équateur, Trinidad, Côte d'Ivoire, Ghana, Sao Tomé...), le public est invité à le découvrir sous ses formes les plus variées : en bonbon, en bouchée, en tablette, en praline, en ganache, chaud, glacé... ou encore marié à des produits nobles (épices, fruits, thé, vin)... et ce grâce au savoir-faire bienveillant et à la passion des artisans chocolatiers du Grand Toulouse.

Démonstrations, dégustations, animations en tous genres pour petits et grands (avec les élèves de l'Institut Limayrac), leçons de goût (avec un couverturier, les chocolats Michel Cluizel), informations sur la filière chocolat permettent d'éveiller la curiosité, de susciter des vocations et d'animer le cœur de Toulouse, autour d'un « produit plaisir », le chocolat.

Les artisans chocolatiers présents sur ce Marché : Maison Pillon, Criollo Chocolatier, Castan Chocolatier, Thierry Aimé Chocolatier, la Bonbonnière, l'Atelier du Chocolat, La Compagnie du Chocolat, Olivier Chocolatier, les chocolats Thuriès, Les Chocolats d'Emmy, la Maison Sacourtade et les glaces Ô Sorbet d'Amour.

XVII^e MARCHÉ D'ARTISANS DU CHOCOLAT :

Toulouse, Place St Georges, Vendredi 8, Samedi 9 et Dimanche 10 octobre, de 9h à 19h - Entrée libre. www.marchechocolat-toulouse.fr



Les artisans du marché du chocolat, place Saint Georges, attirent de nombreux gourmands.

Entreprise Haute-Garonne

Né en Italie, c'est à Blagnac en 1998, que Pinin Giuseppe Mongelli choisit de poser ses valises après de multiples expériences en Europe, aux États-Unis et aux Antilles. Cette petite pizzeria avec quelques tables s'avère rapidement trop petite et c'est à Tournefeuille que l'affaire familiale s'établit en 2007 afin de développer ses projets.



PININ GIUSEPPE MONGELLI

Un pizzaiolo en or

Un projet personnel

Passionné de Pizza depuis toujours, il entend bien changer l'image de la pizza lourde et aime à préciser qu'elles peuvent être bonnes pour la santé. Il se lance donc un défi en participant au concours de meilleur Pizzaiolo du Monde organisé en février 2010 en Italie. Il obtient le titre de champion du monde avec une « pizza classica » entièrement Bio. L'entreprise déjà florissante augmente son chiffre de 40 % dans les semaines suivant ce titre. Cet afflux de clientèle conforte Pinin Mongelli dans ses choix de travailler des produits naturels et de qualité s'orientant depuis 2010 vers le biologique. Aujourd'hui le chiffre d'affaires a doublé, et même s'il souhaite toujours privilégier la vente à emporter, une restructuration de l'établissement s'impose pour optimiser les espaces de travail et y ajouter un four à bois tournant, de marque italienne bien entendu.

Un projet d'intérêt collectif

En 2007, il a ouvert à Tournefeuille, sa propre école de pizzaiolo et recueille depuis un vif succès auprès des porteurs de projets ou artisans immatriculés dans la branche pizza.

Toujours ambitieux, Pinin Mongelli se lance aujourd'hui un nouveau défi : la création d'une franchise, où il entend réunir 8 à 10 artisans professionnels et impliqués souhaitant respecter la charte qualité de l'enseigne, à savoir un travail précis de la pâte et des produits de qualité. Cette franchise a déjà débuté avec la cession de l'établissement de Blagnac qui reste sous l'enseigne Mongelli. Un site Internet est disponible pour vous informer sur ces différents projets.

Nous lui adressons les félicitations de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne et lui sou-



haitons de réussir dans cette nouvelle entreprise. Entre transmission du savoir-faire familial, remise en question permanente et développement de nouveaux produits, nul doute que cette franchise saura séduire de nombreux professionnels.

CONTACT :
www.pizza-mongelli.fr

CONTACT CMA :
Jérémie Michel au 05 61 10 47 58 ou jmichel@cm-toulouse.fr

LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ COLLECTIVE



- des cotisations santé exonérées de charges sociales et déductibles du bénéfice imposable
- la possibilité de choisir des garanties élevées
- des salariés fidélisés..

VOUS ÊTES BIEN AVEC MAAF ASSURANCES

**Vous aussi, faites nous confiance.
Contactez votre Conseiller MAAF Pro au**

N° Indigo 0 825 325 350

(0.15 € TTC/min depuis un poste fixe + surcoût selon opérateurs)

www.maaf.fr



la référence qualité prix

Entreprise Haute-Garonne

La CMA travaille auprès des collectivités locales et des structures intercommunales pour que leurs projets d'urbanisme (création de zones d'activités notamment) prennent en compte les besoins des entreprises artisanales.

PROJET

Développement d'entreprise et développement local



Le développement économique de nos territoires passera par le soutien aux TPE/PME déjà présentes.

L'entreprise Léopold en est un bon exemple

Créée depuis un peu plus de quatre ans et spécialisée dans la fabrication de macarons, cette société a des projets de développement et de diversification. Le dirigeant, M. Manant, explique : « nous avons créé une gamme complète de macarons, nous étions précurseurs sur ce marché. Notre marque est reconnue et nous souhaitons aujourd'hui nous investir dans la fabrication de produits complémentaires. Pour cela, nous devons disposer de locaux plus grands et investir dans de nouveaux matériels. Notre volonté est de rester sur le territoire qui nous a accueillis au début de l'aventure ».

Un projet que la CMA31 a soumis aux partenaires locaux pour que des propositions soient faites à l'entreprise. La communauté de communes Save-et-Garonne est partie prenante dans cette réflexion.

C'est le développement de ces entreprises qu'il faut privilégier.

En attendant, vous pouvez déguster les macarons fondants de Léopold et découvrir leur site Internet.

CONTACT :

Léopold Biscuiterie fine
1145 rte de Grenade à Saint Paul sur Save
05 62 13 90 43
www.leopold-macarons.com

CONTACT CMA :

Guy Daimé au 05 61 10 47 11
gdaime@cm-toulouse.fr

EXPORT : LA CMA VOUS SOUTIEN DANS VOTRE PROJET

Vous souhaitez développer votre entreprise, aborder un nouveau marché, exporter votre savoir-faire ? Ou effectuer une mission de première approche commerciale vers un pays ciblé ou bien encore, vous avez identifié un Salon professionnel international et vous désirez y participer.

La CMA 31 vous aide à concrétiser votre projet à l'international et vous propose un soutien individualisé.

Dans le cadre des actions que nous vous proposons et dans un souci de plus grande efficacité, nous avons adressé



un questionnaire à 3 700 entreprises artisanales de la Haute-Garonne afin de mieux connaître leur situation et leurs attentes en matière de développement international.

Si, vous aussi, vous avez des projets de développement à l'étranger, n'hésitez pas à nous contacter et à nous faire part de vos besoins.

CONTACT CMA :

Fabienne Vignes au 05 61 10 47 61 ou fvignes@cm-toulouse.fr

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

La CMA 31 vous soutient dans vos démarches



Fabrice Labit a créé l'entreprise DCH France en 2005 qui conçoit et fabrique des formulations de produit de nettoyage industriel à destination des professionnels. Il développe un réseau autonome de distributeurs sur toute la France.

Dans le cadre de la formulation de son nouveau produit « Floral 24 », ce chef d'entreprise a contacté la CMA de la Haute-Garonne afin de bénéficier d'une prestation technologique de réseau (PTR).

La CMA 31, référencée au sein du « Réseau de développement technologique de Midi-Pyrénées », intervient pour la constitution de dossiers de PTR. La PTR est un outil financier simple et rapide (subvention pouvant aller jusqu'à 10 000 €) au bénéfice de PME qui initient une démarche d'innovation (étude technologique, essais, premier dépôt de brevet français...).

Pour réaliser des tests produits, M. Labit a fait appel à la Fondation pour le développement de la Recherche pharmaceutique - Fonderephar. Dans le cadre de ce partenariat, il a pu bénéficier d'une subvention « PTR » de 80 % du montant des tests.

Ainsi, il a pu étayer sa gamme de produits et conquérir de nouveaux marchés. Prochaines étapes pour le « Floral 24 » : test sur la fongicidie et la labellisation ÉCO-CERT.

CONTACT :

DCH France,
Zone d'activité
de pechnauquié,
31340 Villemur sur Tarn,
06 24 68 22 84, Fabrice.labit@wanadoo.fr



CONTACT CMA :

Fanny Potagnik
au 05 61 10 71 23 ou
fpotagnik@cm-toulouse.fr



Innovation : Protégez-vous !

Protéger ses produits, son savoir-faire et optimiser son potentiel d'innovation au niveau local ou à l'international

est indispensable à toute TPE et PME. Dans le cadre de sa politique d'innovation et sa mission d'accompagnement des entreprises, la CMA de la Haute-Garonne s'est rapprochée de l'INPI afin de proposer l'outil pré-diagnostic propriété industrielle.

Le pré-diagnostic est une évaluation des enjeux de la propriété industrielle pour une entreprise. Il permet apprécier les besoins de l'entreprise en matière de brevets, marques, dessins et modèles, contrats, licences, recherches documentaires, achats et ventes de technologie. Ainsi, il donne une vision prospective des atouts compétitifs de l'entreprise et dégage des pistes d'action en matière de protection de propriété industrielle. Le pré-diagnostic, composé d'une visite d'entreprise et d'un rapport, est réalisé par des experts de l'INPI ou des consultants spécialisés. Cette prestation, d'une valeur de 1 500 €, est financée par l'INPI. Elle est gratuite pour l'entreprise.

RENSEIGNEMENTS :

contactez Fanny Potagnik
au 05 61 10 71 23 ou
fpotagnik@cm-toulouse.fr

38 Chemin de MONTREDON
ZAC DE GABARDIE
31200 TOULOUSE
TEL : 05 61 26 29 16
FAX : 05 61 26 29 17

Environnement Haute-Garonne

Réduire les gaspillages, optimiser la gestion de son point de vente tout en se démarquant auprès de sa clientèle grâce à une politique de développement durable et responsable, sont les grands objectifs portés par le guide de l'éco-commerce.



ARTISANAT DE VITRINE À TOULOUSE

Un guide de l'éco-commerce pour un développement durable

Catherine et Damien veulent plus de performance dans leur activité. Nous les accompagnons dans leurs choix énergétiques.



EDF pro

CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

EDF pro

CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

EDF pro

CHANGER L'ENERGIE ENSEMBLE

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

Ce guide, né de la collaboration entre les services de la Chambre de métiers et de l'artisanat, de la CCIT et de la ville de Toulouse, propose des bonnes pratiques à mettre en place dans les magasins et donne des conseils faciles à suivre, des informations précises et ciblées avec des témoignages d'artisans et de commerçants. Présenté en 4 volets, le guide aborde successivement les questions liées à

- **L'énergie** : bien choisir son mode d'éclairage, optimiser ses installations de chauffage et de climatisation.
- **La gestion du local** : comment entretenir son local et quels produits de nettoyage utiliser, réduire sa consommation d'eau et bien gérer ses déchets, optimiser l'aménagement et la rénovation de son local.
- **Les consommables** : limiter la consommation de papier et bien choisir les sacs remis à la clientèle.
- **Les financements et les accompagnements des entreprises** : aides spécifiques à certaines activités et pour l'élimination des déchets dangereux pour l'eau, mesures fiscales en faveur de la lutte contre la pollution de l'air et contre le bruit et pour les matériels destinés à économiser l'énergie.

La CMA dispose d'un pôle qualité hygiène sécurité environnement (QHSE) qui peut accompagner les entreprises dans la mise en place de ces bonnes pratiques et les guider sur les conditions d'éligibilité à l'ensemble des aides et des mesures existantes.

- CONTACTS CMA :**
- Pôle QHSE au 05 61 10 47 93,
 - Pôle développement territorial au 05 61 10 47 59

LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES

Les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Neuf cents dix tonnes de déchets toxiques, en quantités dispersées, collectés en 2009. Ce chiffre est atteint grâce au système mis en place par l'Agence de l'Eau Adour-Garonne depuis une dizaine d'années. Ce système consiste à aider financièrement le producteur de déchets, l'entreprise artisanale par exemple, et à exercer un contrôle sur l'ensemble de la filière de traitement de ces déchets. Pour cela l'Agence de l'Eau conventionne des opérateurs de collecte qui s'engagent sur un cahier des charges et déduisent directement de leur facture l'aide de l'Agence de l'Eau sur les déchets dangereux. Par exemple, un réparateur automobile pourra faire collecter ses filtres à huile, liquides de refroidissement, solvant de dégraissage par l'un de ces opérateurs. L'opérateur conventionné déduira de sa facture 50 % d'aide calculé sur un coût « plafond » déterminé par l'Agence de l'Eau. Ce système permet d'alléger considérablement la charge liée à l'élimination



des déchets dangereux, tout en s'assurant que les filières de traitement respectent bien la réglementation.

L'Agence de l'Eau aide aussi les entreprises à investir dans certains équipements permettant de limiter la pollution de l'eau et du sol, et de réduire la quantité de déchets dangereux produits. Cette aide concerne 4 activités prioritaires : les imprimeurs, l'automobile, les pressings, et les métiers de bouche. Pour connaître les conditions d'éligibilité, contactez votre CMA.

Vous souhaitez bénéficier d'une aide de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne : demandez un diagnostic environnement.

CONTACTS CMA :

Fabrice Boury-Esnault : fbouryesnault@cm-toulouse.fr
 Fanny Potagnik : fpotagnik@cm-toulouse.fr

Tableau des aides à l'investissement de l'Agence de l'Eau

Activités	Équipements
Imprimerie	<ul style="list-style-type: none"> • CTP sans chimie • Système de filtration des solutions de moullage • Bacs de rétention pour le stockage des produits chimiques
Automobile	<ul style="list-style-type: none"> • Séparateur à hydrocarbure NF • Fontaine de dégraissage biologique • Bacs de rétention pour le stockage des produits chimiques
Pressings	<ul style="list-style-type: none"> • Remplacement machine de nettoyage à sec NF • Bacs de rétention pour le stockage des produits chimiques
Métiers de bouche	<ul style="list-style-type: none"> • Séparateur à graisses NF • Bacs de rétention pour le stockage des huiles alimentaires

ARTISANAT D'ART À REVEL



À la rencontre de la fibre créative avec le Salon Revelation 2010

Du 22 au 25 octobre prochain, se tiendra à Revel la biennale d'excellence du mobilier et des arts décoratifs. Sur 3 000 m² de surface d'exposition répartis en deux thématiques, l'eau et la terre, des artisans français feront découvrir au public des meubles et objets d'exception, fruits de l'alliance de leur inspiration artistique et de véritables savoir-faire.

Durant le Salon, des animations seront proposées à travers un cycle de conférences, des ateliers pédagogiques autour du bois et de la préservation de la nature et une galerie de curiosités. Pendant 4 jours, la cité du meuble se mobilise pour faire de ce Salon un événement unique et une vitrine qui touchera le grand public mais aussi les prescripteurs, architectes d'intérieur et décorateurs.

RENSEIGNEMENTS :

PMART
13 rue Jean Moulin
31250 REVEL

CONTACT :

Sophie Delmon
au 05 61 27 53 02
ou contact@pmart.fr

MÉTIERS D'ART La CMA au musée du bois

Le 31 mai dernier, M. Chatillon, député Maire de Revel et M^{me} Mirc, directrice de l'Imara (l'Institut des métiers d'art et de l'artisanat d'art),

ont reçu au sein du Musée du Bois et de la Marqueterie à Revel, les membres du bureau de la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne.



PréviFrance, ma mutuelle sur mesure!

Découvrez notre offre réservée aux travailleurs non salariés

- Votre régime obligatoire
- Votre mutuelle santé
- Votre maintien de revenus
- Vos assurances auto et habitation

Nos conseillers se déplacent, prenez rendez-vous avec eux...

Vos agences en Haute-Garonne

TOULOUSE 80, rue Matabiau 11 bis, place St Cyprien 45, grande rue St Michel	MURET 35, allées Niel
COLOMIERS 1, passage du Lioran	ST GAUDENS 34, boulevard Pasteur

PREVIFRANCE

Mutuelle Oréade-PréviFrance soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité - RNM 776 950 669

www.previFrance.fr

N° Vert 0 800 09 0800

FORMATION DÉCENTRALISÉE

UNE PREMIÈRE SUR LE SUD TOULOUSAIN

La Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne souhaite innover en matière de formation en décentralisant son offre de formation hors de l'espace toulousain.

Certes depuis de nombreuses années, l'antenne de Saint-Gaudens accueille des stages à destination des professionnels du Comminges, mais l'organisation de modules sur d'autres territoires restait à expérimenter. Les objectifs de cette initiative sont multiples :

- favoriser l'accès à nos formations en se rapprochant de notre public d'artisans,
- proposer des stages correspondants aux préoccupations et priorités des professionnels en s'appuyant sur les associations locales d'artisans, de commerçants, et contribuer à une animation économique des territoires en relation avec les responsables locaux.

Un programme annuel de formation défini sur le territoire d'Auterive

La première session de formation s'est déroulée sur 6 jours en mars sur le thème « Créer son site professionnel ». 8 stagiaires se sont donc retrouvés à la Maison du District de la Vallée de l'Ariège. Les participants, tous installés sur la vallée de l'Ariège, travaillant dans des secteurs aussi divers que l'imprimerie, l'activité de traiteur, la sécurité incendie, la briqueterie mais aussi des activités plus commerciales comme fleuriste ou toilette canin, ont pu réaliser leur propre site à l'issue du stage. À leur demande, un module complémentaire pourra être programmé à l'automne.

Un second stage s'est déroulé fin avril, pour les artisans commerçants de proximité sur le thème « dynamisation du point de vente ». Il s'inscrit dans le cadre d'animations pour le commerce auterivain à l'initiative de l'association des commerçants et a été mené conjointement par la ville d'Auterive et les chambres consulaires.

Ce programme de formation décentralisée se poursuivra à l'automne autour de sujets différents :

- « Maîtriser ses marges et coûts » (2 jours) les 4/5 octobre
- « Bien préparer sa transmission d'entreprise » (1 jour) le 18 octobre

POUR TOUT RENSEIGNEMENT...

ou pour vous inscrire à un stage contactez l'espace formation continue de la CMA 31 au 05 61 10 47 40 ou consultez notre site Internet sur www.cm-toulouse.fr



Les participants ont pu réaliser à l'issue du stage leur propre site Internet.

L'ARTISANAT À TOULOUSE

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES EN SYNERGIE AVEC CELUI DE LA VILLE

Les élus de la CMA ont travaillé à la rédaction d'un « livre blanc* » destiné à positionner l'artisanat comme un acteur majeur de l'économie de proximité qui participe pleinement au rayonnement de la ville.

Ce document rend compte des atouts mais aussi des adaptations qui s'imposent aujourd'hui à un artisanat urbain confronté à de multiples évolutions sociétales, urbanistiques et environnementales.

Il rappelle les enjeux majeurs pour ce secteur d'activité et présente les axes prioritaires d'intervention :

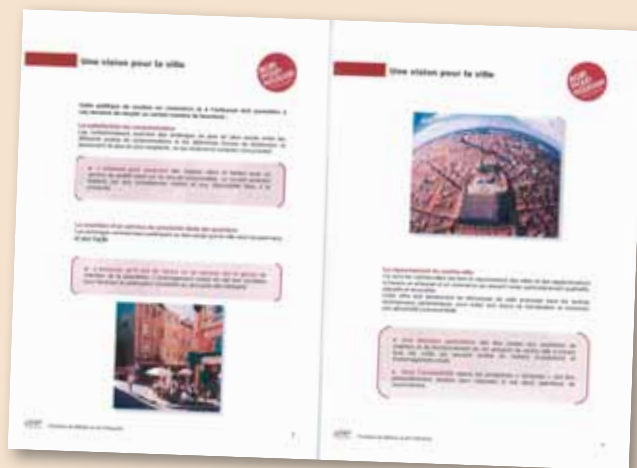
- favoriser la compétitivité des entreprises,
- encourager l'entrepreneuriat,
- investir dans la formation et
- garantir un développement durable et responsable.

Cette vision de la ville à travers le prisme artisanal participe à la

réflexion globale engagée par la mairie de Toulouse à travers sa démarche de « fabrique urbaine » et témoigne d'une même ambition pour une ville durable et de proximité.

Aujourd'hui, de nouveaux leviers doivent être actionnés pour que l'artisanat toulousain joue pleinement son rôle d'acteur du développement local et, pour concrétiser ces ambitions, la Chambre de métiers souhaite initier de nouvelles opérations qui s'inscrivent dans une stratégie de dynamique générale.

*Disponible sur simple demande au 05 61 10 47 15 ou vbranover@cm-toulouse.fr



CONTACT CMA :

Sylviane Granier au 05 61 10 47 59
ou sgranier@cm-toulouse.fr

SICOVAL / CMA 31

Un partenariat très actif

Le 20 mai dernier, François-Régis Valette, Président du Sicoval et Pierre Pérez, Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne, ont dressé le bilan de leur partenariat engagé le 4 octobre 2008.

Ce partenariat, qui prévoit 5 axes d'actions, s'articule autour de la connaissance et la valorisation de l'artisanat local, la définition d'une offre adaptée aux TPE en matière d'implantation, l'accompagnement de la création et de la croissance des entreprises, l'accompagnement de la transmission d'entreprise et l'emploi artisanal. Destinée à favoriser le développement de l'artisanat, ce partenariat s'intègre pleinement à la politique du Sicoval dédiée au rééquilibrage de la composition et de la



Les présidents François-Régis Valette et Pierre Pérez.

répartition de son tissu économique ainsi qu'aux objectifs de la Chambre de métiers et de l'artisanat qui encourage l'implantation d'artisans et de commerçants de proximité dans les 36 communes composant la communauté d'agglomération. Constatant les mesures volontaristes prises par le Sicoval, Pierre Pérez s'est félicité

de la création de la nouvelle offre foncière, au sein des zones d'activités d'intérêt communautaire, qui offre de réelles possibilités d'implantation ou d'extension pour les entreprises artisanales du Sicoval, tenant compte de leurs attentes en termes de taille de lots et de prix de commercialisation. Ces mesures s'ajoutent à celles prises en matière de grandes opérations d'habitat et de surfaces dédiées à l'implantation de commerces et de services de proximité pour faciliter l'installation des artisans du territoire et favoriser l'emploi local.

CONTACT CMA :

François Minot au 05 61 10 47 22
ou fminot@cm-toulouse.fr



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE HAUTE-GARONNE INITIATIVE



Interview de Philippe Coppel, vice-Président de la CMA de Haute-Garonne, administrateur de Haute-Garonne Initiative.

Le Monde des Artisans : Pourquoi un partenariat entre la CMA et Haute-Garonne Initiative ?

Philippe Coppel : Quand j'ai lancé mon entreprise, j'aurais apprécié d'être soutenu de cette façon car Haute-Garonne Initiative (HGI) est une association dont la vocation est de favoriser la création d'entreprise. Après 15 mois de partenariat entre cette association et la CMA 31, l'association présidée par Gérard Trullen, affiche au compteur l'attribution de 26 prêts d'honneur pour les entreprises artisanales pour un montant total de 232 800 €, soit un prêt moyen de 8 954 € par projet. Et depuis le début de notre partenariat avec HGI, la Chambre de métiers a toujours reçu un avis favorable sur les dossiers qu'elle a présentés.

LMA : Quel est le rôle exact de Haute-Garonne Initiative ?

Philippe Coppel : Haute-Garonne Initiative joue un rôle de levier en facilitant

notamment l'accès au crédit bancaire pour le porteur de projet qui ne vient pas les mains vides : un apport personnel est exigé. On prête car on est convaincu de la crédibilité de la personne et du projet présenté.

LMA : Quel bilan tirez-vous de ce partenariat ?

Philippe Coppel : Le bilan est très positif. Il s'explique notamment par le rôle fondamental joué par le comité d'agrément composé essentiellement de professionnels (chefs d'entreprise, comptables, banquiers, avocats) et dont la mission est d'évaluer la viabilité du projet mais aussi la force de caractère et de persuasion du candidat. Il y a une réelle volonté d'entreprendre. Coiffeur, boulanger, esthéticienne, restaurateur, électricien, infographiste, les projets sont divers et variés. Le profil type du créateur ? C'est quelqu'un entre 30 et 40 ans qui a une certaine expérience professionnelle et qui décide de se mettre à son compte.

LMA : Quelle est la nature de l'accompagnement que vous proposez ?

Philippe Coppel : Le candidat qui passe l'épreuve du comité d'agrément avec succès et qui obtient ainsi un prêt d'honneur n'est pas lâché dans la nature pour autant. Il bénéficie de conseils sous la forme de parrainage sur la durée du prêt. C'est un accompagnement totalement désintéressé de la part de chefs d'entreprise. On aide le créateur à passer du statut de salarié ou de demandeur d'emploi à celui de chef d'entreprise.

Car la finalité de toute création est d'inscrire l'activité dans la durée, de développer ses marchés et de recruter les bonnes compétences. D'où l'importance du suivi de gestion pour éviter une disparition prématurée de l'entreprise.

CONTACT HAUTE-GARONNE INITIATIVE :
Tél. : 05 61 33 66 32

CONTACT CMA
05 61 10 47 94 ou creation@cm-toulouse.fr

Hôtel d'entreprises **Activest**re

La Communauté de communes du Volvestre dispose de plusieurs locaux d'activité parfaitement adaptés aux entreprises artisanales de production ou de services aux entreprises au sein de l'hôtel d'entreprises Activest.

Celui-ci est parfaitement intégré au Parc d'activités Activest, zone labellisée HQE iso 14001 située à Carbonne en accès immédiat de l'autoroute A 64. Le local type est d'une superficie de 250 m² avec une partie bureau de 12 m²

et l'accès à l'ensemble des réseaux. Modulable, le bâtiment permet la location de deux, voire trois, cellules contiguës (500 m², 750 m²). Le prix se situe à 4 € HT/m²/mois, soit environ 1 000 € par mois pour le local de 250m².

POUR TOUT RENSEIGNEMENT...

ou pour réserver votre local, contactez :
M. Philippe Soler au 05 61 90 80 70 ou 06 03 85 31 68
p.soler@cc-volvestre.fr
Communauté de communes du Volvestre,
34 avenue de Toulouse à Carbonne

PROJET DE DÉVELOPPEMENT :

François Minot,
conseiller CMA,
Antenne Pays sud toulousain
au 05 61 10 47 22
ou fminot@cm-toulouse.fr

RÉUSSIR LA TRANSMISSION DE SON ENTREPRISE

La CMA de la Haute-Garonne auprès de vous

P our franchir sereinement cette étape, nous vous proposons un accompagnement personnalisé avec un conseiller spécialisé dans la transmission reprise d'entreprises pour réaliser après une rencontre dans l'entreprise :

- un diagnostic économique,
- un rédactionnel pour la diffusion de manière anonyme de votre offre de vente de fonds sur les sites Internet www.act-contact.net et www.bnoa.net ainsi que sur notre bulletin trimestriel d'affaires à céder,

- une mise en relation avec des repreneurs intéressés.

CONTACT CMA :

Nathalie Watek au 05 61 10 47 14
ou nwatek@cm-toulouse.fr

AFFAIRES À CÉDER

■ Offre n°46972

MOTOCULTURE ET MÉCANIQUE AGRICOLE VENTE ET RÉPARATION. Située canton de Luchon. Vente 60 % réparation 40 % ; 75 % motoculture et 25 % agricole. Clientèle du canton de Luchon et Saint-Béat (résidences secondaires et collectivités locales, 1/3 professionnels et 2/3 particuliers). Exclusivité marque STILHL Sud Comminges. Atelier de 250 m². Équipé d'un pont, outillage, poste à souder, un banc d'allumage et un nettoyeur à haute pression. CA : 128 000 €. Loyer : 500 €/mois. Prix du fonds : 35 000 €.

CONTACT :

Jean-François Agnès
au 05 61 89 17 57

■ Offre n°46947

REPROGRAPHIE PHOTOCOPIE IMPRIMERIE RAPIDE. À l'ouest de l'agglomération toulousaine. Emplacement commercial de 1er choix dans centre commercial. Matériel récent et en bon état. Clientèle nombreuse et fidèle composée de particuliers et de professionnels. Activité existante depuis + de 10 ans. Fort potentiel de développement. Local de 65 m². CA : 69 641 €. Loyer : 1 135 €/mois HT. Prix du fonds : 60 000 €.

CONTACT :

Karène Guiraud
au 05 61 10 47 18

■ Offre n°46955

BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR. Située nord est de l'agglomération toulousaine, sur une commune de plus de 3 000 habitants. Très bon emplacement dans un centre commercial sur un axe de circulation. Local de 80 m² + un étage comprenant : au rez-de-chaussée un magasin de 40 m² et un laboratoire de même surface refait en 2008 avec chambre froide et cuisine et à l'étage sanitaire et réserves. Très bon niveau d'équipement. 1 salarié. CA : 306 857 €. Loyer : 619 €/mois HT plus charges. Prix du fonds : 140 000 € à débattre.

CONTACT :

Florence Roth
au 05 61 10 47 19

■ Offre n°47046

FLEURISTE. Fleurs naturelles artificielles, articles funéraires, cadeaux, plantes. Clientèle de particuliers 90 %, mairies collectivités 10 %. Magasin de 50 m² avec une réserve de 50 m², possibilité logement au 1er étage (compris dans loyer). Équipement : carte bleue, Interflora et Florajet. Ligne téléphonique avec ADSL. Site Internet. Matériel équipement complet + Véhicule Kangoo. CA : 112 494 €. Loyer : 567 €/mois. Prix du fonds : 75 300 €.

CONTACT :

Didier Ricou
au 05 61 89 17 57

■ Offre n°47025

INSTITUT DE BEAUTÉ. Institut de beauté à céder cause déménagement. Situé dans commune de 14 000 habitants dans l'agglomération toulousaine. Implanté dans un ensemble résidentiel aux côtés de services et commerces divers. Local de 60 m², équipé de 3 cabines dont un UV, matériel et mobilier complet et fonctionnel. CA : 49 000 €. Loyer : 440 €/mois HT. Prix du fonds : 30 000 €.

CONTACT :

François Minot
au 05 61 10 47 22

■ Offre n°47026

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE CHARPENTE COUVERTURE. Située nord toulousain. 25 ans d'existence. 4 salariés qualifiés. Secteur géographique dynamique. Matériel important : 2 camions, 1 fourgon, 1 élévateur télescopique, une mini-pelle + divers. Atelier de 300 m². CA : 692 000 €. Loyer : 300 €/mois. Prix du fonds : 200 000 €.

CONTACT :

Guy Daimé
au 05 61 10 47 11

■ Offre n°47069

ATELIER DE RETOUCHES. Vente pour raisons familiales. Atelier de retouches de vêtements. Clientèle fidélisée de magasins de prêt-à-porter moyenne et haut de gamme. Activité créée depuis 3 ans, chiffres d'affaires en dévelop-

pement. Local bien situé dans le centre-ville de Toulouse, partagé en colocation avec un autre artisan. Équipement de travail complet. CA : 34 038 €. Loyer : 359 €/mois et par locataire. Prix du fonds : 27 000 €.

CONTACT :

Sylviane Granier
au 05 61 10 47 59

■ Offre n°47078

SALON DE TOILETTAGE ANIMAUX DE COMPAGNIE. À céder cause retraite. Salon de toilettage animaux de compagnie situé commune nord est de l'agglomération toulousaine. Prestations de toilettage spécialisées pour chiens et chats de toutes races et ventes d'accessoires. Excellent emplacement sur axe passager dans quartier commercial dynamique avec parkings à proximité. Très bonne notoriété de l'enseigne pour ce fonds exploité par chef d'entreprise depuis 1987. Clientèle fidèle et agréable. Local climatisé de 25 m² : salon de 15 m² équipé d'une baignoire, 2 tables de travail, 1 cage séchante, 1 séchoir sur pied et du matériel complet et fonctionnel, espace accueil vente de 10 m² avec comptoir et 2 vitrines. Possibilité d'extension par aménagement d'un auvent de 11 m². CA : 37 887 €. Loyer : 472 €/mois TTC. Prix du fonds : 40 000 €.

CONTACT :

Nadine Cazes
au 05 61 10 47 20

■ Offre n°47099

ENTREPRISE AGENCEMENT MAGASINS. À céder cause retraite. Spécialisée bijouterie. Enseigne reconnue, concept créé depuis 1976. Clientèle professionnelle nationale grand sud. Exploitée par chef d'entreprise avec un salarié et entreprises partenaires. Forte rentabilité. Possibilité accompagnement du repreneur par le cédant. CA : 355 553 €. Prix du fonds : 185 000 €.

CONTACT :

Nadine Cazes
au 05 61 10 47 20

■ Offre n°47095

BÂTIMENT POSE DE MENUISERIES FERMETURES VÉRANDAS. Entreprise familiale créée depuis plus de 40 ans et bénéficiant d'une bonne notoriété. Située en 1^{er} couronne de l'agglomération toulousaine. Clientèle fidélisée, constituée à 80 % de particuliers. 2 salariés (poseurs) + gérant et conjointe salariée. Atelier/entrepôt de 200 m², véhicules et matériel nécessaires à l'activité. CA : 725 702 €. Loyer : 800 €/mois. Prix du fonds : 300 000 €.

CONTACT :

Sylviane Granier
au 05 61 10 47 59

PROGRAMME

Les nouveautés de la rentrée 2010

- Réaliser un devis vendeur le 27 septembre.
- Maîtriser un logiciel comptable (Ciel ou EBP) 13-14 et 20 septembre.
- Les lundis de la bureautique le 27 septembre (Excel tous niveaux) ; le 11 octobre (Word tous niveaux).
- Booster votre activité avec un point de vente attractif le 4 octobre.

Les classiques...

- Motiver et fidéliser ses salariés les 13 et 14 septembre.
- Initiation à la comptabilité les 13-14-20 et 21 septembre
- Réussir sa prospection commerciale le 13 septembre.
- Votre site professionnel personnalisé les 6-7-20-21-27 et 28 septembre.
- Gérer son stress en situation professionnelle les 27 et 28 septembre.
- Sauveteur Secouriste du Travail les 27 et 28 septembre.



POUR S'INSCRIRE :

- Rose-Marie Ottavi, 05 61 10 47 40
- Marie-Laure Lacassagne, 05 61 10 47 91, formation@cm-toulouse.fr

TÉMOIGNAGE

Lussine Gragosian, gérante de l'institut Luminescence, situé avenue Honoré Serres à Toulouse, depuis 2007, est une adepte de la formation !

Elle vient régulièrement en stage à la Chambre de métiers et de l'artisanat : « la formation me permet de sortir de mon quotidien, de rencontrer d'autres

artisans, et d'avoir des conseils quant à ma façon de gérer mon entreprise. »

Récemment, Lussine a participé au stage « Dynamiser votre point de vente » dont l'objectif est de rendre son lieu de vente plus attrayant pour la clientèle.

« Cette formation m'a été très utile pour prendre des décisions quant à l'aménagement de mon point de vente. Je me posais des questions sur l'enseigne extérieure, peu visible pour la clientèle, et sur l'aménagement intérieur de l'institut. Suite à ce stage, j'ai pu mettre en application sur mon lieu de vente des conseils judicieux et améliorer l'accueil de ma clientèle ! »

CONTACT :

Institut de beauté
Luminescence
23 avenue Honoré Serres
31000 Toulouse
Tél : 05 61 21 37 54



FORMATIONS SUPÉRIEURES

INTÉGRER DE NOUVELLES COMPÉTENCES

Pourquoi ne pas profiter de cette période d'activité plus calme pour former vos collaborateurs ou investir sur un jeune salarié prêt à vous seconder rapidement. Oui, il est encore temps de préparer la reprise en intégrant de nouvelles compétences pour votre entreprise.

Les deux nouvelles formations supérieures que nous organisons dès la rentrée prochaine répondent à ces stratégies. Vous êtes à la recherche d'un apprenti motivé, qui a envie de s'impliquer dans son environnement professionnel, de participer à la vie de l'entreprise ?

Le dispositif CEMA

Dans le cadre d'un nouveau dispositif, la CMA répond à votre attente : le CEMA (Compétences Entrepreneur Métiers de l'Artisanat).

L'École Supérieure des Métiers Toulouse - Muret dispensera, à partir du 28 septembre 2010, un dispositif de formation qui permettra à un apprenti, d'une part d'acquérir des compétences professionnelles en entreprise et à l'ESM, et d'autre part de se familiariser au métier de chef d'entreprise.

Ce cursus donne la possibilité aux jeunes possédant un niveau IV de qualification, (baccalauréat minimum) qui sont dispensés du suivi des enseignements généraux traditionnels, d'être initiés à la gestion d'une entreprise artisanale (commercialisation, gestion, management...).

Ils auront alors l'opportunité de s'impliquer dans leur profession, et seront titulaires, à l'issue de leur contrat d'apprentissage d'une durée de 2 ans, d'un CAP et du titre entrepreneur de la petite entreprise de niveau III (*Conservatoire National des Arts et Métiers*).

Le diplôme universitaire

Votre activité nécessite de s'entourer de personnels plus qualifiés ? Notre partenariat avec l'Université Paul Sabatier vous permet d'intégrer dès la rentrée des jeunes diplômés BAC +2 sous contrat de professionnalisation, pour les préparer au métier de chef d'entreprise.

Le diplôme universitaire **Entrepreneuriat en Très Petite Entreprise** sera dispensé par l'Université dès le mois d'octobre 2010 en collaboration étroite avec le

Envie de réussir ?
Choisissez l'artisanat

VOUS AVEZ LE BAC
OU ÉQUIVALENT

250 métiers
vous accueillent

Apprenez à piloter un projet d'entreprise artisanale
avec le certificat ENTREPRENEUR - MÉTIERS DE L'ARTISANAT

APPELEZ-NOUS !

Conservatoire national des arts et métiers
Centre national de l'entrepreneuriat
03 83 85 49 00
tne@che-cnam.fr

Chambre de métiers et de l'artisanat
de Haute-Garonne
05 61 10 47 47
formation@cm-toulouse.fr

www.artisanatpourentreprendre.fr

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre des Universités des métiers et de l'artisanat

service économique de la Chambre de métiers et de l'artisanat.

Tout au long de la formation, vous pourrez vous appuyer sur les compétences déjà acquises de ce nouveau collaborateur qui vous épaulera dans la mise en œuvre de projet de développement et, pourra ainsi se préparer à une future création ou reprise d'activité.

De la même façon, ce peut être l'opportunité de « mettre en avant » un de vos salariés et lui permettre d'acquérir de nouvelles compétences sur la gestion de projet et le management d'entreprise.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
n'hésitez pas à nous consulter.

Laetitia SCHNEIDER au 05 61 10 47 32
lschneider@cm-toulouse.fr

NV200
OU NEUF VOUS L'UTILITAIRE

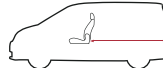
4,2M³

NOUVEAU NISSAN NV200 Découvrez la révolution dans toutes ses dimensions. Mettez-vous au volant de la nouveauté. Le Nissan NV200 est un nouveau concept de fourgon compact (longueur 4,4m) qui vous propose un volume de chargement surprenant de 4,2 m³. L'excellent niveau de confort de sa cabine et ses nombreux rangements en font votre partenaire idéal au quotidien. Avec le nouveau Nissan NV200, vous êtes en route vers de nouveaux business.

Modèle présenté : NV200 fourgon finition Acenta avec options. www.nissan-nv200.fr



2,04 M



Le NV200 possède un espace de stockage suffisamment long pour contenir deux europalettes.

1,50 M



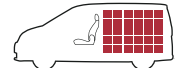
Les chargements les plus imposants sont facilités par un espace plus large entre les passages de roues.

1,36 M



Le seuil de chargement abaissé et le toit élevé vous procurent davantage de hauteur pour les chargements volumineux.

4,2 M³



Un volume de chargement remarquable.

COMPACT, AVEC DE NOMBREUSES POSSIBILITÉS

↑
HAUTEUR
TOTALE :
1,86 M
↓



← LARGEUR
TOTALE : 1,69 M →



← LONGUEUR TOTALE : 4,4 M →

3 ANS DE GARANTIE

Le NV200 est ultra fiable, avec des intervalles d'entretien longs, des services performants avec des équipes de spécialistes, des centres d'affaires et des fourgonnettes de courtoisie. Le NV200, comme tous les véhicules de la gamme Nissan, est garanti pour 3 ans ou 100 000 km. La garantie couvre votre nouveau Nissan des défauts dans des matériels ou des erreurs humaines durant le travail.



LAUDIS Automobiles

6 av. du 8 mai 1945
31520 RAMONVILLE
05 62 19 23 19

187 av. des Etats-Unis
31200 TOULOUSE
05 34 42 26 26



Toyota Dyna 150 Double Cabine Benne



Vous y croyez vous ?

- 6 places assises
- Charge Utile 1 100 Kg
- Robuste
- Larges surfaces vitrées
- Maniable
- Garantie 3 ans ou 100 000 km*

TOYOTA Entreprise



**Today
Tomorrow
Toyota**

Aujourd'hui, demain

TOYOTA ATLANTA

2 rue Maurice Caunes - 31200 Toulouse
Votre conseiller : Kamel Chennouf - 05 61 61 83 00

* La première des deux limites atteinte. Consommations Dyna 150 3.0 L D-4D Turbo Diesel : L/100 km (Normes CE) : cycle : urbain/extra-urbain/ mixte de 12,9/9,7 /10,9. Emissions de CO2 (Normes CE) : cycle mixte de 279 g/km



L'APPRENTISSAGE : UNE RENCONTRE

Je suis chef d'entreprise, et...

■ j'ai besoin de personnel qualifié pour faire face aux évolutions technologiques des métiers, de renouveler une partie de mon personnel dans le cadre du « Papy boom »,

■ je voudrais embaucher des collaborateurs dont les compétences ne sont plus limitées au champ d'activités techniques des métiers mais aussi à toutes les fonctions de l'entreprise (commercial, gestion, développement de nouveaux produits ou procédés),

■ je m'interroge sur ce dispositif particulier de formation puisque je n'ai moi-même pas connu l'apprentissage.

J'ai moins de 26 ans, en recherche d'insertion professionnelle, et...

■ je souhaiterais apprendre en pratiquant des opérations concrètes qui m'amèneraient à appréhender la théorie,

■ je voudrais conforter mes savoirs par une expérience professionnelle qui

m'ouvrirait plus facilement les portes de l'entreprise,

■ j'ai besoin qu'on me fasse confiance pour pouvoir prouver que je suis motivé, imaginatif et volontaire pour apprendre.

Pour la CMA 31, un seul mot d'ordre : faciliter leur mise en relation

« L'apprentissage, une priorité » : depuis quelques mois, la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne a étoffé son dispositif d'accompagnement à destination des entreprises. Les **conseillers aux entreprises, développeurs de l'apprentissage** ont pour mission d'inciter les entreprises susceptibles d'offrir des places supplémentaires en apprentissage. Depuis le mois de mars, ils battent le terrain à la rencontre des entreprises pour promouvoir l'apprentissage auprès des artisans. Ils font connaître le dispositif en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation), présentent les dispositifs de soutien à l'apprentissage de la Région et les mesures gouvernementales du plan d'urgence



d'emploi des jeunes. Ils accompagnent les entreprises dans la définition de leurs besoins et les conseillent sur leur futur recrutement (coût d'un apprenti, modalités d'alternance, diplôme et conditions d'habilitation des tuteurs...) C'est aussi l'occasion pour rappeler le rôle déterminant du maître d'apprentissage dans la réussite du contrat d'apprentissage et inciter les dirigeants à **suivre la formation de tuteurs**, de courte durée, proposée régulièrement par la CMA 31.

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS...

...sur l'apprentissage ? Nos conseillères viennent vous rencontrer :

- Géraldine Prissaint : 05 61 10 71 26
gprissaint@cm-toulouse.fr
- Marine Fanjeaux : 05 61 10 47.95
mfanjeaux@cm-toulouse.fr



Apprentissage Haute-Garonne

Accompagner les jeunes vers l'entreprise

Dans cette période d'incertitude, de plus en plus de jeunes font des choix concrets d'orientation et investissent des modes de formation qui offrent des résultats d'emplois. L'apprentissage trouve sa pleine raison. Après être allées à la rencontre des jeunes dans les établissements scolaires, les centres de formation et sur les forums, les conseillères du Centre d'aide à la décision les accueillent, de mai à octobre, à la CMA.

■ Les mardis et jeudis, réunions de présentation de l'École Supérieure des Métiers de Toulouse-Muret,

■ Les mercredis, réunions d'information sur le dispositif apprentissage, les filières de formation et diplômes, la recherche d'un maître d'apprentissage.

C'est aussi le temps fort pour la **Bourse Apprentissage**. Les futurs apprentis à la recherche d'un employeur déposent



CV et lettre de motivation et se voient, après étude de leur candidature, proposer les offres d'emploi déposées à la CMA ou « récoltées » par les développeurs de l'apprentissage. Moment privilégié également pour la conseillère entreprise de faire le point régulier avec les employeurs sur les mises en rela-

tion, les jeunes reçus, les recrutements effectués.

C'est ensuite le **pôle apprentissage** qui prendra tout naturellement le relais pour la mise en œuvre du contrat d'apprentissage et accompagnera l'entreprise tout au long de ses formalités.

2 CONSEILLÈRES À LEUR ÉCOUTE :

• Pour les apprentis : Christine de Woillemont : 05 61 10 47 64,

cwoillemont@cm-toulouse.fr

• Pour les entreprises : Géraldine Prissaint : 05 61 10 71 26, gprissaint@cm-toulouse.fr

CONTACTEZ-LES :

au 05 61 10 47 47 ou

apprenti@cm-toulouse.fr

LE « VADE-MECUM » DE L'ENTREPRISE QUI EMBAUCHE UN APPRENTI

Ça y est... je saute le pas ! J'embauche mon premier apprenti.

Depuis plusieurs semaines, de nombreux jeunes se présentent régulièrement et me sollicitent pour les former, certains sur un CAP, d'autres sur du Bac professionnel... Cela m'a fait m'interroger, d'autant plus que je venais de recevoir un courrier de la Chambre de métiers et de l'artisanat m'incitant à embaucher un apprenti. J'ai alors appelé et l'on m'a gentiment proposé de recevoir la visite d'un développeur de l'apprentissage qui viendrait me présenter le dispositif. J'ai dit Ok, on verra bien... L'entretien avec la conseillère du Centre d'aide à la décision m'a permis d'appréhender les différentes facettes de l'apprentissage :

L'alternance entre mon entreprise et le centre de formation

■ Quelles tâches confier au jeune pour être sûr de lui permettre de monter en compétences techniques mais aussi

■ LE PÔLE APPRENTISSAGE

- vérifiera l'habilitation du maître d'apprentissage pour former (diplôme de niveau équivalent à celui préparé par l'apprenti et 3 ans d'expérience professionnelle, ou 5 années minimum d'expériences professionnelles en rapport avec le diplôme préparé par l'apprenti),
- rédigera le contrat d'apprentissage que nous signerons et ferons parvenir au CFA pour valider l'inscription de l'apprenti en formation,
- recueillera toutes les pièces administratives nécessaires puis enregistrera le contrat.

contribuer au chiffre d'affaires à réaliser ? ■ Quels liens aurais-je avec les enseignants ?

Mon rôle de maître d'apprentissage

■ Comment encadrer le jeune dans ses activités et lui donner la passion du métier ?

■ Comment accompagner un adolescent qui, parfois, « se cherche un peu » ?

C'est aussi lors de cet échange que j'ai pu découvrir les accompagnements proposés par la Chambre de métiers et de l'artisanat :

La formation de maître d'apprentissage

pour me guider dans ma fonction de tuteur et me familiariser avec les rouages juridiques de l'apprentissage.

L'assistance proposée à la mise en œuvre du contrat d'apprentissage.

Un coup de fil ou une visite dans les services et je suis pris en charge.

1 - Je n'embauche l'apprenti qu'une fois sa visite médicale d'embauche passée s'il est mineur.

2 - Je vérifie que le centre de formation peut accueillir le jeune en formation sur le diplôme qu'il voudrait préparer et je vérifie avec eux si mon futur apprenti a les connaissances nécessaires.

3 - Je fais immédiatement la demande du contrat d'apprentissage en précisant qui sera le maître d'apprentissage.

CONTACT CMA :

Romain Julien 05 61 10 47 69

rjulien@cm-toulouse.fr

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS TOULOUSE - MURET

LE PRINTEMPS DE L'APPRENTISSAGE

L'École Supérieure des Métiers a ouvert ses portes le 17 mars dernier pour une journée découverte des métiers. L'occasion pour quelque 300 visiteurs de venir découvrir toute la richesse des métiers de l'artisanat ; métiers de bouche, mécanique, carrosserie mais aussi prothèse dentaire ou optique. Cette journée a connu un réel succès, le public a pu apprécier le savoir-faire des apprentis, des enseignants et des professionnels présents. De nombreuses activités ont ponctué cette journée : expositions, démonstrations, conférences, échanges avec les acteurs de l'apprentissage et bien sûr informations sur les formalités du contrat d'apprentissage. Ce fut aussi l'occasion pour d'anciens apprentis devenus employeurs de revenir sur les lieux de leur apprentissage et redécouvrir un établissement qui ne cesse de se moderniser tant par ses locaux que par son offre de formation en constante évolution. Tous semblaient conquis par les métiers mis en scène à l'occasion de cette journée un peu particulière où dynamisme et enthousiasme étaient de rigueur.



L'animation « Contrôlez votre vision » a toujours beaucoup de succès.

CONTACT :

ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS
CENTRE DE FORMATION EN ALTERNANCE
Chemin de la Pyramide - BP 25 - 31601 Muret cedex 1
05 62 11 60 60 - www.cm-toulouse.fr

POUR VOUS AIDER...

dans votre orientation : le Centre d'Aide à la Décision :
05 61 10 47 64
Renseignements sur les formations à l'ESM Toulouse - Muret :
05 62 11 60 60 - esm@cm-toulouse.fr



Un public attentif aux explications de l'équipe pédagogique de mécanique.



Quelques réalisations en boulangerie.



Le pôle alimentation très courtisé par les visiteurs.



L'équipe de foot de l'ESM a participé à la finale nationale des championnats de France de football.

NOUVELLES SPORTIVES....

Les apprentis sont aussi de grands sportifs, présents lors des rendez-vous importants de l'actualité sportive aussi bien régionale que nationale.

Qualification aux championnats de France de rugby (organisés par l'Association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage) le 18 mars à Blagnac, l'équipe de l'ESM a remporté la 3^e place face à 18 équipes. Grâce à ce bon résultat l'équipe s'est qualifiée aux championnats de France à Cahors en avril dernier où elle a terminé à la 7^e place.

Qualification aux championnats de France de football : le 25 mars à Montpellier,

PRIX ET RÉCOMPENSES À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DES MÉTIERS

Les apprentis de l'ESM se sont fait particulièrement remarquer lors des divers prix et récompenses de ces derniers mois.

■ « Meilleur Apprenti de France »

Boucher

Très belle performance pour Benjamin Renault médaillé d'or. Après avoir passé avec succès les épreuves départementales et régionales, prouesses renouvelées lors des épreuves nationales...

Toutes nos félicitations à Benjamin mais aussi à son employeur Thierry Delmas et à son enseignant Régis Piquemal, pour cet excellent résultat. Benjamin a remporté la médaille d'or devant une vingtaine de candidats venus de toutes les régions de France.

**MAF boucher,
Benjamin Renault
(médaille d'or)
et son employeur
Thierry Delmas.**



■ « Un des Meilleurs Apprentis de France »

Technologie automobile

Adrien De Marchi médaillé d'or départemental et régional apprenti chez M.

Caux, Vincent Debusi apprenti chez M. Ostier médaillé de bronze départemental, tous deux soutenus par leur enseignant Yoann Nautré.

■ Olympiades des Métiers

Félicitations à nos carrossiers entraînés par Alain Simonetti enseignant à l'ESM, qui ont obtenu respectivement la 1^{re} et la 3^e place au niveau régional. Bravo à Steeven Petitbon apprenti chez M. Toniol et à Clément Valéra apprenti chez M. Stival en 2^e année CAP carrosserie et bonne chance pour la suite.

Jérémy Groppi apprenti en 1^{re} année de Brevet Technique des Métiers pâtisserie chez M. Paredes à Villemur /Tarn et entraîné par Cyril Sanchez à l'ESM, s'est une fois de plus distingué lors des sélections régionales des « 41^{es} Olympiades des Métiers ». Il a en effet obtenu la 1^{re} place et fera donc partie de l'équipe Midi-Pyrénées des métiers lors de la compétition nationale à Paris début février 2011.

■ Meilleurs Apprentis de la région toulousaine

Décerné par la mairie de Toulouse, ce titre de « Meilleur Apprenti de la région toulousaine » récompense les apprentis ayant réussi brillamment les épreuves pratiques du CAP.

- Jérémy Groppi – chocolatier confiseur
- Thomas Birabet – maintenance véhicules industriels
- Mathieu Auzeric – maintenance véhicules motocycles
- Raphaël Barrère – réparation des carrosseries

■ Grands Prix de l'apprentissage

Jeudi 29 avril a eu lieu la cérémonie des Grands Prix de l'apprentissage à l'hôtel de Région. Sergey Krasnogradski apprenti en 2^e année BEP mécanique auto et Benjamin Renault apprenti en 2^e année CAP Boucherie ont tous deux été primés et ont reçu un chèque d'une valeur de 500 euros.

■ « Les tables du Lys Bigourdan »

Camille Vincent apprenti en mention complémentaire pâtisserie a remporté la 3^e place au concours « Les tables du Lys Bigourdan » à Tarbes en mai dernier. Camille a présenté diverses pièces en chocolat, une assiette d'entremets en chocolat, différentes verrines aux fruits et une nouvelle version de gâteau au cointrau.

Bravo à tous ! Apprentis, maîtres d'apprentissage et équipes pédagogiques.

c'est une belle 2^e place que s'offre l'équipe de foot de l'ESM, coachée par Christelle Berdiel. Cette équipe a ainsi pu participer à la finale nationale qui s'est déroulée à Reims les 6 et 7 mai, et a fini en milieu de tableau.



18^{es} Rencontres athlétisme Inter CFA.

20 mai - 18^{es} rencontres athlétisme Inter CFA

Chaque année tous les centres de formation de la région Midi-Pyrénées se retrouvent à Sesquières pour participer aux rencontres d'athlétisme.

Cette manifestation organisée par l'ARDIR (Association régionale des directeurs de CFA) vise à rapprocher les apprentis de Midi-Pyrénées. C'est le rendez-vous incontournable de la saison sportive pour chaque CFA. Environ 300 jeunes se réunissent tous les ans dans un stade pour défendre les couleurs de leur centre de formation.

M^{me} Berdiel enseignante d'EPS à l'ESM sélectionne pour l'occasion une quarantaine d'apprentis filles et garçons suivant leurs qualités physiques mais aussi pour leur investissement dans le travail et leur bon esprit.

RAPPROCHEMENT ESM-UNIVERSITÉ

LES PROTHÉSISTES DENTAIRES MONTRENT L'EXEMPLE



Dans l'objectif d'élever davantage les niveaux des diplômes et de qualifications proposés à l'ESM Toulouse - Muret, un partenariat a été conclu entre l'Université Paul Sabatier et la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Haute-Garonne.

C'est ainsi que le 1^{er} mars dernier, les apprentis BTMS en prothèse dentaire de l'École Supérieure des Métiers ont jeté les bases de ce rapprochement en allant passer une journée de travail à la faculté dentaire de Toulouse.

Au programme de cette journée: conférences et cours magistraux du Pr Esclassan et du Dr Raynaldi, en commun avec les étudiants « dentaire » de 4^e année, et perfectionnement sur certaines techniques et pratiques professionnelles.

Nos apprentis BTMS ont même eu l'honneur d'encadrer et d'aider les étudiants dentistes lors d'une séance de travaux pratiques animée par M. Toulouse, et ce dans une ambiance conviviale et détendue.

De l'avis de tous, cette journée a été un véritable succès, tant pour les apprentis et étudiants que pour les équipes pédagogiques de la faculté et de l'ESM, et en appelle d'autres.



Les apprentis BTMS aidant les étudiants dentistes lors d'un TP de prothèse complète.



Conférence du Pr Esclassan.

■ Témoignages

- **Pr Esclassan** : « Il est absolument nécessaire de rapprocher tous les acteurs de la vie professionnelle dentaire. Cette journée d'échanges entre nos étudiants est très positive et va dans le sens d'une meilleure communication ».
- **Dr Raynaldi** : « Le fait que les étudiants prothésistes viennent aider nos étudiants dentistes est une initiative très intéressante. Cela a été très bénéfique pour eux, car ça leur permet de connaître de façon plus précise les contraintes et les techniques de fabrication des prothèses. »
- **Stéphanie (étudiante dentiste)** : « C'était super... vous revenez quand? »
- **Éric (étudiant dentiste)** : « j'aurai besoin de vous la semaine prochaine... »
- **Quentin (prothésiste)** : « C'était très bien. Ça nous a permis de discuter sereinement avec des étudiants dentistes et de mieux connaître leur « monde ». »
- **Laura (prothésiste)** : « c'est une expérience à renouveler. C'est très enrichissant pour nous... »

Dans la continuité de ce partenariat, un projet d'accueil des étudiants dentistes au sein de l'ESM Toulouse-Muret pour des séances de travaux pratiques, devrait aboutir prochainement. À suivre...

CONFÉRENCE-DÉBAT

DE L'INFORMATION À LA CONSULTATION D'EXPERTS

« Céder son entreprise, de la théorie à la pratique », c'était le thème de la conférence-débat organisée par la Chambre de métiers et de l'artisanat en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Muretain, le 10 mai dernier à Muret.



Les débats ont été ouverts par Monsieur Mandement, Maire de Muret, Monsieur Thierry Suaud, Vice Président de la Communauté d'agglomération du Muretain et Monsieur Maury, Président de la Commission des affaires économiques de la Chambre de métiers. Ce dernier a rappelé le travail réalisé depuis de nombreuses années par la Chambre de métiers sur la transmission d'entreprise dans le but de pérenniser les activités artisanales sur les territoires, maintenir les emplois et les services pour la population locale.

Au cours de cette soirée, Monsieur Molina, expert-comptable, Maître Gervais, avocat et Monsieur Suchet, conseiller en gestion patrimoniale, ont apporté aux chefs d'entreprise les éléments de réflexion nécessaires à la réussite de leur projet de cession. Tous ont mis l'accent sur la

nécessité de préparer la transmission plusieurs années à l'avance pour anticiper d'éventuels risques et optimiser les conséquences fiscales et sociales.

Cette soirée s'est poursuivie pour les entreprises participantes par des prises de rendez-vous avec des spécialistes pour répondre aux problématiques personnelles. Elles ont ainsi pu rencontrer individuellement et en toute confidentialité, avocat, expert-comptable, notaire, conseiller en gestion patrimoniale et conseiller transmission de la Chambre de métiers. Ces rencontres se sont déroulées le 31 mai dans les locaux de la Communauté d'agglomération du Muretain.

CONTACT :

Si vous aussi vous souhaitez transmettre votre entreprise et être aidé et orienté dans vos démarches contactez les conseillers de la CMA au 05 61 10 47 14.

COMPTE RENDU

CLUB CRÉATEURS DE GRENADE DU 26 AVRIL 2010



Suite aux réponses de l'enquête que nous avons menée pour connaître les besoins des entreprises sur le nord toulousain, la CMA 31 a organisé au travers de son Club Créateurs, une réunion d'information sur le thème « Optimiser l'utilisation d'Internet dans votre entreprise ».

Une vingtaine de chefs d'entreprise ont répondu à l'invitation de la CMA 31 et du Club d'entreprises du nord toulousain. Dans l'assistance, les entrepreneurs du bâtiment étaient majoritaires.

L'animateur, spécialiste d'Internet et de la création de sites web, a fait un vaste tour d'horizon de toutes les possibilités offertes par cette technologie. Plusieurs chefs d'entreprise se sont déclarés intéressés pour poursuivre cette première information par une véritable formation.

Les prochaines dates pour le stage sur « la création du site Internet » (sur Toulouse) : 6-7-20-21-27-28 septembre ou 4-5-18-19-25-26 octobre 2010.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :

ou pour vous inscrire à un stage contactez l'espace formation continue de la CMA 31 au 05 61 10 47 40 ou consultez notre site Internet sur www.cm-toulouse.fr

La prochaine rencontre du Club Créateurs aura lieu le 27 septembre à la CMA 31 sur le thème « Les clés de la satisfaction du client ».

POUR TOUT RENSEIGNEMENT...

sur le Club Créateurs : Fabienne Vignes au 05 61 10 47 61 ou fvignes@cm-toulouse.fr

Initiatives Haute-Garonne

MENTION COMPLÉMENTAIRE PLAQUISTE

CRÉATION D'UNE FORMATION AU CFA DU COMMINGES



M^{me} Fant Roux, directrice du CFA du Comminges présentait son établissement sur le forum du Carrefour de l'apprentissage en mai dernier.

Spécialistes de l'aménagement intérieur, les plâtriers - plaquistes interviennent dans l'isolation et les finitions, après l'achèvement des travaux de gros œuvre. Cette nouvelle formation est accessible aux titulaires d'un CAP de plâtrier - plaquiste, mais aussi à d'autres apprentis titulaires de diplômes de métiers du bâtiment tels que maçonnerie, menuiserie, peinture ou électricité. Organisée à partir de la rentrée 2010, par alternance en contrat d'apprentissage au CFA du Comminges, cette mention complémentaire sur un an permet aux entreprises de parfaire la formation de leur apprenti ou de recruter un jeune ayant déjà un CAP. Ces apprentis auront ainsi la possibilité de

se perfectionner dans les travaux d'isolation, aujourd'hui un enjeu dans la maîtrise des économies d'énergie et donc dans les emplois de demain. La création de cette mention, soutenue par les professionnels du bâtiment et la CMA de la Haute-Garonne a pu se concrétiser grâce au dynamisme et à la réactivité dont le CFA du Comminges a fait preuve avec l'accord du Conseil régional Midi-Pyrénées.

CONTACT CFA DU COMMINGES :
Sylvie Fontebasso au 05 61 94 73 35

CONTACT CMA 31 :
Antenne de Saint-Gaudens :
Laurette Nouilhan et Monique Casteran
au 05 61 89 17 57

3^e édition : Succès pour le carrefour de l'apprentissage en Comminges Pyrénées



Le 26 mai s'est déroulé le carrefour de l'apprentissage dans la salle du Belvédère à Saint-Gaudens. Organisé en partenariat avec la MCEF du Pays Comminges Pyrénées, le Centre d'aide à la décision de la CMA a invité des artisans et des jeunes à se rencontrer pour permettre la signature de contrats d'apprentissage dans les métiers de l'artisanat.

Par ailleurs les offres de contrats peuvent être déposées par les entreprises directement à l'antenne de Saint-Gaudens.

CONTACT CMA 31 :
Antenne de Saint-Gaudens : 4 rue de l'indépendance, 31800 Saint-Gaudens
Laurette Nouilhan, conseillère au 05 61 89 99 89 ou l.nouilhan@cm-toulouse.fr

Éco Artibat : une première réussie !

Les 5 et 6 juin, en marge des « Journées Nature » initiées par le Ministère de l'Environnement, s'est tenu, à Mauzac, près de Muret le 1^{er} Salon dédié à l'Eco-construction et aux énergies renouvelables.

Si ces initiateurs/organisateur n'avaient pas la prétention de concurrencer les manifestations toulousaines du même type, Éco Artibat est de fait le premier salon sur le thème des énergies renouvelables hors agglomération toulousaine et se veut participer au développement économique local.

En effet, 2 objectifs ont motivé le Comité d'organisation du Salon de l'éco construction (Cosec), regroupement de quelques professionnels très majoritairement artisans du Sud Toulousain, pilote de cette opération : sensibiliser et informer le grand public sur les économies d'énergie, et les produits et techniques existantes, mais également faire connaître et valoriser les compétences des entreprises artisanales locales.

45 exposants dont au moins 80 % d'entreprises artisanales du Sud Toulousain ont répondu présents avec le soutien de la CMA 31, de la Capeb 31, du Pays du Sud Toulousain, du Conseil régional à travers sa Vice Présidente en charge du développement durable et bien sûr de la commune d'accueil Mauzac.

Une table ronde sur l'Eco construction, des animations à destination des jeunes, complétaient la partie exposition.

En résumé, une action exemplaire de promotion de l'artisanat du bâtiment menée par des artisans pour des artisans : une première qui appelle d'autres éditions !

CONTACT CMA 31 :
François Minot
au 05 61 10 47 22,
fminot@cm-toulouse.fr



Découvrez Opel.

Les utilitaires qui vous donnent envie d'en faire plus.

3 adresses Opel
pour vous servir
sur Toulouse

Prix exceptionnel
sur la Gamme VU



Opel Corsa Affaires, Opel Astravan, Opel Vivaro, Opel Combo et Opel Movano.

Les véhicules utilitaires Opel se distinguent par leur fiabilité extrême et leurs coûts de fonctionnement réduits. Les motorisations, la flexibilité, le confort et le design de la gamme utilitaire Opel vous offrent de sérieux avantages, à la fois sur route mais également dans la réalisation de vos affaires. Et grâce au vaste choix de notre gamme de véhicules utilitaires, Opel a forcément la solution à vos besoins.

Jantes Corsa et Astravan non disponibles en France. Consommation mixte Corsa Affaires 1.3 CDTI 75 / Vivaro 2.0 16 V (l/100 km) : 4.5 / 10.8 et CO₂ (g/km) : 119 / 259.



OPEL

MIRAIL MOTORS LABEGE MOTORS MURET MOTORS

05 34 609 609

05 61 000 777

05 62 233 939



Artisans Notre union fait votre force !

Partenaire de votre réussite, la Banque Populaire est experte de vos métiers et à l'écoute de vos préoccupations, avec l'appui des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et des Sociétés de Caution Mutuelle Artisanales (SOCAMA).

Aujourd'hui plus que jamais, la Banque Populaire répond à vos besoins en vous proposant **des produits et services sur-mesure**.

Déjà plus de **330 000 artisans** lui font confiance, alors n'attendez pas pour prendre contact avec un conseiller Banque Populaire sur www.banquepopulaire.fr

